

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2015

Section de fonctionnement

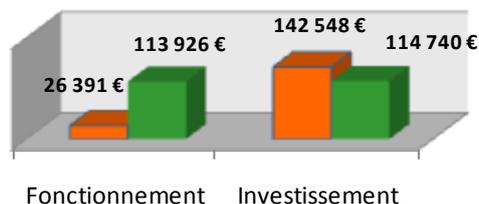
RECETTES	DEPENSES
Montant des ventes et prestations services 277.281,99 €	Excédent dégagé 432.801,01 €
Produit des taxes foncières et d'habitation 670.750,00 €	
Autres impôts et taxes 507.662,10 €	Ecritures comptables de transfert entre sections 227.643,33 €
Ecritures comptables de transfert entre sections 78.752,81 €	Fournitures et consommations courantes 412.650,99 €
Dotations de l'ETAT - Subventions et participations d'organismes publics 478.839,42 €	Personnel et frais assimilés 791.954,91 €
Vente d'un commerce et d'un appartement 123.000,00 €	Charges organismes extérieurs et autres 259.057,14 €
Remboursement sur rémunération du personnel 24.747,95 €	Intérêts des emprunts 97.612,05 €
Recettes exceptionnelles 60.685,16 €	
2.221.719,43 €	2.221.719,43 €

Qu'est-ce qu'un compte administratif ?

Il retrace la situation exacte et réelle de l'ensemble des dépenses et des recettes de la collectivité. Il doit correspondre au compte de gestion établi par la trésorerie.

Compte administratif budgets annexes :

Zone d'activité



Fonctionnement Investissement

Assainissement



Fonctionnement Investissement

■ Dépenses ■ Recettes

Section d'investissement

RECETTES	DEPENSES
Excédent de fonctionnement de 2014 389.133,04 €	Excédent dégagé 119.484,45 €
Taxe d'aménagement 12.199,21 €	
Remboursement du Fonds de Compensation de la TVA sur les dépenses d'investissement 105.450,00 €	Remboursement du capital des emprunts 127.118,54 €
Subventions d'investissement 85.050,00 €	Programme d'investissement 494.119,78 €
Ecritures comptables de transfert entre sections 227.643,33 €	Ecritures comptables de transfert entre sections 78.752,81 €
819.475,58 €	819.475,58 €

